

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

19/03/96

Origine :

ENSM

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
Pour attribution

MMES et MM les Médecins Conseils Régionaux
M. le Médecin Chef de la Réunion
MMES et MM les Médecins Conseils Chefs de Service
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
MMES et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
Pour information

Réf. :

ENSM n° 7/96

Plan de classement :

45	452					
----	-----	--	--	--	--	--

Objet :

FONDS NATIONAL DE PREVENTION, D'EDUCATION ET D'INFORMATION SANITAIRES

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE L'HEPATITE B AU PROFIT DES ELEVES DE CLASSES DE 6ème EN METROPOLE ET DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ	ENSM	37/95	ACCG	39/95
----------	------	-------	------	-------

Date d'effet :

IMMEDIATE

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Mme ROBERT-RENUCCI - Mme MADEC

Téléphone :

42.79.35.83 - 42.79.35.50

@

Echelon National du Service Médical

19/03/96

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
Pour attribution

Origine :
ENSM

MMES et MM les Médecins Conseils Régionaux
M. le Médecin Chef de la Réunion
MMES et MM les Médecins Conseils Chefs de Service
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
MMES et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
Pour information

N/Réf. : ENSM n° 7/96

**Objet : Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information
Sanitaires**

**Campagne de vaccination contre l'hépatite B au profit des élèves de
classes de 6ème en Métropole et dans les Départements d'Outre-Mer**

Suite à des interrogations portant sur le déroulement de la campagne de
vaccination contre l'hépatite B 1995/1996, quelques points de la
procédure sont à préciser.

- Remplacement du vaccin HBVAX DNA par le vaccin GENHEVAC B

La campagne 1995/1996 a débuté par la fourniture de deux vaccins
produits par le Laboratoire Pasteur-Mérieux MSD : GENHEVAC B et
HBVAX DNA.

La distribution géographique de ces deux vaccins a été faite par
département et de façon aléatoire.

Fin novembre 1995, la décision a été prise par l'Agence du Médicament de suspendre l'utilisation d'un lot de vaccins en raison de quelques effets indésirables. Tous les effets signalés étaient décrits dans l'Autorisation de Mise sur le Marché du vaccin et leur fréquence inférieure à celle rapportée au cours des études cliniques contrôlées.

En outre, l'analyse ultérieure a permis de mettre en évidence qu'aucun cas n'avait présenté de critère de gravité et que l'évolution de l'état de santé des enfants avait toujours été rapidement favorable.

Bien qu'en accord avec ces conclusions, l'Agence du Médicament demeurerait préoccupée par le regroupement des effets indésirables. Par précaution, elle a décidé en décembre 1995 de suspendre l'utilisation du vaccin HBVAX DNA et de demander que le vaccin GENHEVAC B soit utilisé pour la deuxième injection.

Un communiqué en ce sens a été diffusé aux médecins scolaires des départements concernés par cette modification.

Une étude de pharmacovigilance approfondie est actuellement en cours. Dans l'attente des résultats, la 3ème injection sera réalisée exclusivement avec du GENHEVAC B.

Vous serez informés du type de vaccin qui sera fourni lors de la campagne 1996/1997.

- Conséquences du remplacement du vaccin

Suite à la décision de l'Agence du Médicament, le laboratoire a supporté l'intégralité de la reconstitution des stocks selon des critères définis entre le Ministère de l'Education Nationale et le Laboratoire, à savoir 120 doses de GENHEVAC B pour 85 doses de HBVAX DNA en stock, sans facturation de surplus de doses, ni de frais de récupération et de livraison.

Le remplacement des vaccins HBVAX DNA ne doit avoir aucune incidence sur les quantités commandées : les bons de commandes initiaux établis par les Caisses demeurent valables.

Le procès-verbal de réception devra toutefois mentionner :

- d'une part, la quantité de doses livrées conforme à la commande initiale,
- d'autre part, la quantité de doses livrées au titre de la reconstitution du stock en remplacement du vaccin HBVAX DNA.

La facturation devra être en conformité avec les bons de commandes initiaux.

- Calcul de la dotation F.N.P.E.I.S. 1996 attribuée pour assurer la continuité de la campagne 1995/1996

Conformément à la *circulaire E.N.S.M. n° 37/95 du 19 octobre 1995*, le montant de la dotation destinée à assurer la continuité de la campagne 1995/1996 a été calculé sur la base du nombre d'enfants vaccinés lors de la première injection.

Il est rappelé que le total cumulé des doses commandées et à financer pour les trois injections ne doit pas dépasser 305 % du nombre d'enfants réellement vaccinés lors de la première injection.

- Evaluation de la campagne 1995/1996

Afin d'établir un bilan de la campagne de vaccination 1995/1996, vous voudrez bien retourner, **avant le 30 septembre 1996**, la fiche jointe en annexe, à l'adresse suivante :

C.N.A.M.T.S.
A l'attention de Mme ROBERT-RENUCCI
ou Mme MADEC
Echelon National du Service Médical
Mission Prévention et Santé Publique
66 avenue du Maine
75694 PARIS CEDEX 14
Fax n° : 43.21.43.03.

- Campagne de vaccination 1996/1997

La campagne de vaccination 1996/1997 se déroulera selon les mêmes modalités. Les dotations seront attribuées sur le F.N.P.E.I.S. à la fin du premier semestre 1996.

Le Directeur

Le Médecin Conseil National

Gérard RAMEIX

Dr J.M. BENECH

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIES

**CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE L'HEPATITE B
DES ELEVES DE CLASSES DE 6ème
EN METROPOLE ET DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**

FICHE BILAN - CAMPAGNE 1995/1996

à retourner à la C.N.A.M.T.S.
E.N.S.M. - Mission Prévention et Santé Publique
à l'attention de Mme ROBERT-RENUCCI ou Mme MADEC
Fax : 43.21.43.03

avant le 30 septembre 1996

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

.....
.....

Coordonnées de la personne chargée du dossier :

.....

ANNEE SCOLAIRE 1995/1996

DEROULEMENT DE LA VACCINATION

Effectifs des enfants en classe de 6ème :

Nombre total d'enfants à vacciner :
(déterminé à partir des autorisations parentales fournies à l'Inspection Académique)

Nombre d'enfants vaccinés :

1ère injection :

2ème injection :

3ème injection :

TOTAL :

FOURNITURES DES VACCINS

Nombre total de doses commandées :

1ère injection :

2ème injection :

3ème injection :

Nombre de doses HBVAX rendues au Laboratoire :

Nombre de doses GENHEVAC B obtenues en remplacement :

Nombre total de doses utilisées :

(y compris les pertes)

Nombre de doses restant disponibles

à l'issue des 3 injections :

(déclaré par l'Inspection Académique)

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE 1995/1996

Crédits F.N.P.E.I.S. consommés en 1995 au titre de cette campagne :

Crédits F.N.P.E.I.S. obtenus en 1996 au titre de cette campagne :

Estimation du coût total

de la campagne 1995/1996 :

Correspondant à doses de vaccins.